

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.

A Montreal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, cer-
 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry, No. 14. }

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous... 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre sé-
 ront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 Cie., Rue Ste. Famille,
 Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 16 Aout, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
 Côte De Léry No. 14. }

PENSÉES

Sur le Christianisme.

PAR M. DROZ.

CLERGE.

XLIII.— Aujourd'hui, bien des gens disent qu'ils sont éloignés de la religion par la crainte d'encourager un esprit d'empêtement et de domination dont ils accusent le clergé. Lorsqu'il s'agit de savoir si la religion est vraie, parler ainsi, c'est changer la question : mais je fais une autre réponse.

Le corps chargé de propager le Catholicisme est nombreux : si des ecclésiastiques perdaient l'esprit de leur état, s'ils négligeaient des idées d'orgueil et d'ambition, et qu'ils parvinssent à exercer une influence momentanée, d'où viendraient les secours que ce désordre rendrait nécessaires ? Ils viendraient de la majorité du clergé, et de tous les hommes d'une piété éclairée. Mais quels secours pourraient offrir les incrédules blessés des prétentions qu'il faudrait combattre ? S'ils élevaient la voix, ils exciteraient la défiance contre la cause qu'ils voudraient soutenir ; ils ne feraient qu'apporter dans le débat une triste complication. Dissipez les ténèbres de l'erreur répandez la lumière chrétienne, vous servirez l'Etat ainsi que la religion, vous donnerez des défenseurs, courageux et purs, à l'intérêt universel.

Le clergé est de nos jours appelé à rendre d'immenses services ; et il se trouve dans des circonstances favorables à la cause qu'il doit défendre. Les âmes sont fatiguées du vide qu'elles éprouvent. Les pères de famille, les hommes sensés, les jeunes gens les plus distingués par leurs facultés intellectuelles, ont soit de la religion. Chez un peuple qui passait pour léger, où l'esprit fut toujours regardé comme la première des puissances de la terre, ceux qui ridiculisaient le Christianisme ont fini par se rendre ridicules ; le bon ton de leur temps est devenu le mauvais ton du nôtre. Les hommes d'Etat s'élèvent contre les préjugés des impies. Les membres de l'épisco-

pat sont choisis dans les vœux les plus sages. Tout est préparé pour que la parole du Christ soit écoutée avec respect, reçue avec confiance. Le sort, je ne dis pas de la religion, le sort de la France sous le rapport religieux, dépend surtout du clergé. Jamais les ministres des autels n'ont été responsables de plus grands intérêts, jamais plus d'espérances chrétiennes n'ont reposé sur leur sagesse : que Dieu les inspire, et nous donne des François de Sales et des Fénelon !

LXIV.— La manière dont le Christianisme fut établi doit nous apprendre les moyens de le propager. Jésus ne s'entoura point de secours humains ; sa force était dans celui qui l'envoyait. Puissance, honneurs, richesses, tout cela peut être utile dans les entreprises mondaines : mais quand il s'agit de servir Dieu, de répandre les vérités qu'il a révélées, ces petites forces d'emprunt ne pourraient que détourner du cœur et de l'intelligence la force qui vient d'en haut.

Ce serait une grande absurdité de croire que le Christ a voulu fonder un gouvernement théocratique, lorsqu'il a dit si formellement : "Mon royaume n'est pas de ce monde." "Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César."

La mission de ses ministres est de répandre le dogme et la morale. Quand de prétendus philosophes veulent réduire le prêtre au rôle de moraliste, ils montrent une égale ignorance des vérités du Ciel et des intérêts de la terre. Que nous sert la morale séparée du courage de la mettre en pratique ? Ne sait-on pas que si nous violons nos devoirs c'est rarement faute de les connaître ? Le grand service à nous rendre est de corriger notre faiblesse, de nous affranchir de notre lâcheté. La force de pratiquer les préceptes naît surtout de la foi. Laissez donc le prêtre accomplir sa mission ; ne lui proposez pas de l'abjurer pour une autre qu'il tiendrait de vous, ne cherchez pas follement à vous substituer au Christ.

Il usurpe également la place du Christ,

celui qui, dans des vues très-différentes, veut enseigner au prêtre la tactique des succès humains, et qui cherche à le convaincre de la nécessité d'accroître l'influence de son pouvoir spirituel par l'exercice d'une autorité temporelle. Alliance profane, impur amalgame que rejette le ministre du Ciel.

Il n'est pas toujours facile de tracer nettement la ligne de démarcation entre les deux puissances. Après avoir reconnu que la distinction est juste, nécessaire, prescrite par le Christianisme, d'affligeants débats se sont trop souvent élevés, lorsqu'il a fallu passer aux applications. Pour lever les difficultés ; beaucoup de bonne foi, de modération, de désintéressement, est nécessaire de part et d'autre. Il appartient surtout au clergé d'offrir le modèle de ces vertus ; il doit aux hommes en discord le pacifique exemple de céder tout ce qu'il est possible de céder. C'est d'ailleurs, le sûr moyen pour lui d'être armé d'une force irrésistible s'il avait un jour à défendre ce que la loi divine lui interdit d'abandonner jamais.

LXV.— Les services rendus par les ecclésiastiques renfermés dans le saint ministère attestent que leur mission vient du Ciel. Chargés d'épurer nos âmes par les enseignements du Christ, et de nous communiquer la force de les mettre en pratique, ils peuvent tout vivifier dans la société. Si, bannissant de nos cœurs l'égoïsme, ils les remplissent de l'amour de Dieu et des hommes, tout se ressentira d'une céleste influence : l'union des époux, des pères et des enfants, la loyauté des relations privées, le zèle de l'administration, la fermeté de la magistrature, l'action paternelle du gouvernement. C'est ainsi que le prêtre doit prendre part aux affaires publiques.

L'époque et le lieu que le Christ choisit pour apparaître au monde, présentent une grande leçon : il ne vint ni dans une éclatante monarchie, ni dans une austère république, il vint chez un peuple dominé, opprimé par des agents de Rome ; et là il fit entendre la morale qui convient à l'humain.

nité, quels que soient les gouvernements.

L'ecclésiastique non-seulement ne doit point ambitionner d'autorité temporelle, mais il doit s'interdire d'embrasser des opinions politiques. Eh quoi ! après avoir consacré de longues heures à l'enseignement chrétien, ne peut-il en faire d'utiles applications aux sujets qui nous agitent ? Si vous entendez simplement qu'il recommandera la paix, l'union, le désintéressement, le pardon des injures, l'oubli des souffrances il est évident que ces exhortations évangéliques font partie de son saint ministère ; mais qu'il n'entre jamais dans nos débats. La politique n'est l'objet ni de ses études, ni de ses travaux ; il n'a point de temps à perdre pour s'en occuper. Renfermé dans sa mission qui suffit à l'accabler, le prêtre doit rester prêtre à tous les moments de sa vie.

Lorsque le ministre du Christ fait entendre la parole de son maître, sa voix émeut les cœurs, captive les esprits ; on s'incline devant lui avec un affectueux respect. Mais au lieu de nous entretenir des vérités éternelles, s'il exprime des opinions politiques, de quelle hauteur il tombe ! comme il se rapetisse ! qu'est-il devenu ? A quel titre prétend-il faire une leçon à des hommes qui peut-être ont plus étudié que lui les sujets dont il parle ? Puisqu'il néglige ainsi sa mission, il l'a très probablement oubliée au point de s'attacher à tel ou tel parti. N'expose-t-il pas les têtes ardentes, et même les esprits sérieux, à penser qu'il fait servir la religion aux intérêts de ce parti ? Quelle profanation, s'il lie ce qui est immuable à ce qui est variable ! s'il fait de la religion un instrument ! si, lorsqu'on l'écoute, on se rappelle ce mot d'une femme spirituelle : " Il y a des gens qui servent Dieu, et d'autres qui se servent de Dieu ! "

Mais, dit-on, si les prêtres n'ont pas d'opinion politique, ils ne sont point des citoyens, ce sont des étrangers jetés dans la société. Je ne disputerai pas sur le titre qui leur convient. Sans répéter ce que j'ai dit de la religion qui peut seule tout vivifier dans l'Etat, j'ajouterais que je ne concevrais pas comment des hommes qui rendent de si grands services à la chose publique, et qui sont si nécessaires pour concourir à former de vrais citoyens, ne le seraient pas eux-mêmes. La différence que je vois entre eux et nous, c'est que notre politique nous fait citoyens de tel coin de terre, et que la religion les rend citoyens dans toutes les parties du globe, civilisés ou sauvages ou barbares.

FEUILLETON LITTÉRAIRE.

CHATEAUBRIAND.

(Suite et fin.)

Lorsque Napoléon tomba, un grand cri se fit entendre, poussé par la France épouvantée :

— Qui remplacera l'empereur ?

— Le roi ! répondit M. de Chateaubriand.....

M. de Chateaubriand est nommé ambassadeur. Au moment où il va partir, Bonaparte débarque au golfe Juan, fait trois pas, du premier atteint Grenoble, du second Lyon, et du troisième Paris.

M. de Chateaubriand s'exile dans le même pays et pour la même cause ; il arrive à Gand avec le roi, il y reste avec le roi, il en revient avec le roi ; courtisan du malheur, peut-être aura-t-il le droit de dire la vérité quand les jours prospères seront revenus.

A son retour de Gand, M. de Chateaubriand est fait pair de France et conseiller d'Etat :

Il répond à cette double faveur en publiant la *Monarchie selon la Charte*.

" La publication de la *Monarchie selon la Charte*, dit lui-même M. de Chateaubriand, a été une des grandes époques de ma vie ; elle m'a fait prendre rang parmi les publicistes, et elle a servi à fixer l'opinion sur la nature de notre gouvernement. Je ne cesserai de le répéter : *hors de la Charte point de salut*."

.....Deux ans après, M. le duc de Berry tombe frappé d'un coup de couteau en sortant de l'Opéra.

M. de Chateaubriand tréssaille jusqu'au fond du cœur à ce coup inattendu. Il semble qu'il a senti la pointe du couteau pénétrer jusqu'au fond des entrailles de la France. Par la blessure, il voit non pas la mort de l'héritier de la monarchie, mais de la monarchie elle-même. C'est pis qu'une bataille perdue. Pour une bataille perdue il n'est appelé que l'aide des vivants ; sur cette tombe ouverte comme un abîme, il appelle le secours des morts. Oh ! vienne toute la maison de Bourbon, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV, depuis Louis XIV jusqu'à Charles X, et ce ne sera point encore assez peut-être des morts et des vivants pour soutenir ce trône qui chancelle, qui va tomber, qui tombe !.....

Ce long cri de douleur qui commence par une évocation, finit par une prophétie.

" Il s'élève derrière nous, dit M. de Chateaubriand, une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois :

elle rêve la république, et est incapable, par ses mœurs, de vertus républicaines ; elle s'avance, elle nous presse, elle nous pousse, bientôt elle va prendre notre place. Bonaparte l'aurait pu dompter en l'écrasant ou en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire pour l'empêcher de poursuivre celui de la liberté.

" La nation prétend se gouverner elle-même : elle l'a déjà essayé ; une nouvelle démocratie amènera un nouveau bouleversement des propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Oh ! que ceux qui se laisseront entraîner aux exagérations populaires se repentiront alors ! Triomphants le premier jour, le second ils seraient conduits à l'échafaud la tête encore ornée des couronnes de leur victoire."

— O poète ! *ô vates !*.....

Et voilà cependant comme voyait Lamartine jusqu'au jour où il se laissa mettre deux mains sur les yeux.

Un an après, le bruit d'une autre mort retentit en France comme le dernier grondement d'une tempête atlantique. Napoléon venait d'expirer.

En 1822, une des révolutions que l'illustre mort avait semées éclata en Espagne. Un congrès se réunit à Vérone ; M. de Chateaubriand et M. de Montmorency y représentèrent la France ; ce fut M. de Chateaubriand qui détermina la campagne de 1823. Au retour du congrès, il entra au ministère.

M. de Chateaubriand fut ensuite nommé ambassadeur à Rome, où il arriva pour voir mourir Léon XII et pour assister au conclave.

Puis, comme si les malheurs l'attiraient, M. de Chateaubriand quitte son ambassade, où il a laissé un splendide souvenir, et revient en France. Souffrant, il va prendre les bains de Dieppe, quand tout à coup il entend le bruit d'une tempête. Mais ce bruit vient du midi et non du nord, de Paris et non de l'Océan. C'est le canon des Trois-Jours qui gronde ; c'est le peuple de Juillet qui s'élève ; c'est la monarchie des Bourbons qui tombe.....

La carrière politique de M. de Chateaubriand est finie ; il ne veut pas survivre à cette monarchie qu'il a défendue de son épée en 1791, de sa plume en 1814, de sa parole toujours ; il proteste contre la révolution de juillet, donne sa démission de pair de France, rentre dans la vie privée et s'exile ensuite.

C'est sa Sainte-Hélène à lui.

De Lucerne, il examine, comme d'un port, cet océan où il a cessé de naviguer, et que ses pensées ressent tantôt comme un souffle, illuminent tantôt comme un éclair, sillonnent tantôt comme une trombe.

Je le visâi là, à l'hôtel de l'Aigle-d'Or ; je ne l'avais jamais vu. Il était impossible d'être plus simple que ne l'était M. de Châteaubriand : il paraissait complètement avoir oublié le monde. Il nous est si facile d'oublier le monde, quand le monde se souvient de nous !

A cette époque, il achevait la traduction du *Paradis perdu*.

Cette traduction achevée, il commença ses *Mémoires d'outre-tombe*.

A partir de ce moment M. de Châteaubriand cessa complètement de prendre part aux choses de la terre. Son souille continua de se mêler à la respiration générale comme quelque émanation plus pure et plus poétique que celle du vulgaire, voilà tout. Assis à l'autre horizon de sa vie, les pieds dans le sépulcre et tournés vers son berceau, il évoqua les événements et les hommes qui, depuis trois quarts de siècle, avaient joué sur la scène de la France ce grand drame des révolutions que regarde en frissonnant l'Europe et qui n'est pas encore achevé ; deux ou trois fois la mort impatiente, entendait sonner pour le poète l'heure ordinaire des hommes, se présenta, jalouse d'une si longue, d'une si belle, d'une si grande existence, pour réclamer l'impôt suprême que Dieu l'a chargée de lever sur le monde ; mais le poète n'avait pas fini son œuvre. A chaque fois il lui fit signe d'attendre, et la mort attendit.

Enfin une dernière fois elle est venue dans des jours si douloureux, que le poète s'est soulevé lui-même pour aller au-devant d'elle, et a fermé les yeux en disant : " O mort, me voilà, ce n'est plus la peine de vivre ! "

M. le vicomte Châteaubriand, grand poète, magnifique historien, ministre intègre, ambassadeur regretté, honnête homme, est mort dans son appartement de la rue du Bac, No 110, le 1 juillet, à huit heures du matin, dans un état voisin de la misère.

M. Victor Hugo était à l'Assemblée nationale au moment même. On lui annonça que M. de Châteaubriand venait d'expirer.

M. Victor Hugo se rendit immédiatement à la maison mortuaire.

M. de Preuil, neveu de M. de Châteaubriand, le précédait et l'introduisit dans la chambre où venait de s'endormir du sommeil éternel cette auguste renommée.

M. Victor Hugo, qui, enfant, avait été reçu par M. de Châteaubriand, reconnut les meubles d'autrefois ; rien n'était changé dans la disposition de l'ameublement, bien que l'appartement ne fût plus le même.

Le seul meuble nouveau était un buste en marbre de Henri V, qui, élevé sur un

piédestal, semblait maître et roi de ce salon.

Par un hasard étrange, le doux et mélancolique regard du jeune exilé était tourné vers la porte qui conduisait à la chambre de l'illustre mort.

M. Victor Hugo entra le front découvert dans la chambre doublement paisible, d'abord parce qu'elle était celle d'un trépassé.

Sur un lit de fer, garni de rideaux blancs, derrière une rangée de cierges allumés, le corps complètement enseveli sous un drap mortuaire, M. de Châteaubriand était étendu dans l'immobile majesté de la mort.

La tête seule était découverte.

La belle et noble figure du poète, plus douce peut-être après la mort qu'elle ne l'était pendant la vie, apparaissait lumineuse et rayonnante dans cette ombre.

Les yeux étaient fermés.

Au pied du lit on remarquait une boîte de bois blanc.

Cette boîte contenait les *Mémoires d'outre-tombe*.

M. Victor Hugo demeura longtemps, les mains croisées, les yeux fixés sur l'illustre mort, prit de l'eau bénite et arrosa le linceul.

Quelque chose de grand naîtra de cette silencieuse entrevue du poète mort et du poète vivant.

L'Académie apprit en séance la mort de M. de Châteaubriand ; la séance fut interrompue.

Au nom de la dignité des lettres, vous qui lui survivez, tâchez de prendre parmi les plus grands celui que vous mettez à sa place ; car celui-là, quel qu'il soit, paraîtra petit la première fois qu'il ira s'asseoir dans le fauteuil de l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*.

Les funérailles de M. de Châteaubriand ont eu lieu le samedi 8 juillet, dans l'église des Missions-Etrangères ; puis le corps a été descendu dans un caveau provisoire, d'où il sera transporté dans le tombeau que M. de Châteaubriand s'est choisi lui-même.

Ce tombeau, c'est une île de granit située en avant de la ville de Saint-Malo ; la mer l'enveloppe entièrement, même au jour et à l'heure des plus basses marées. C'est sur cette île que la mère du poète fut prise des douleurs de l'enfantement ; celui qui croyait à l'éternité a voulu symboliser l'éternité sans doute, par ce retour de la mort au point de départ de la vie.

Longtemps à l'avance M. de Châteaubriand s'était préoccupé de son tombeau comme Napoléon du sien. Sur la pierre de l'un on dut écrire simplement : *ci-gît Napoléon Bonaparte* ; sur la pierre de

l'autre on doit écrire plus simplement encre : *ci-gît un chrétien*.

Mais un jour la France ira prendre le corps de M. de Châteaubriand pour le placer au Panthéon, comme Napoléon pour le mettre au Invalides.

Peut-être celui qui écrit ces lignes sera-t-il accusé par quelques-uns de s'être trop éloigné de la douleur générale pour s'abstraire dans une douleur privée.

Mais il lui a semblé qu'il était bon qu'une voix humble et religieuse parlât de cette grande ombre, la tempête qui gronde empêchât-elle d'entendre sa voix.

Ministres reversés, généraux morts, citoyens assassinés, seront remplacés par d'autres ministres, d'autres généraux, d'autres citoyens ; mais vous, vous ministre ! vous ambassadeur ! vous historien ! vous poète ! vous Châteaubriand ! qui vous remplacera ?

Personne !

ALEX. DUMAS.

Bouquet

Au citoyen LAMENNAIS, cueilli dans le parterre de l'abbé DE LAMENNAIS.

" Rejeté des institutions, le christianisme a laissé dans la société un vide immense où les passions s'agitent.... On ne suppose pas plutôt que l'autorité vient de l'homme, qu'elle paraît une usurpation, parce que l'homme n'a réellement aucune autorité sur l'homme ; il faut qu'elle descende de plus haut.

" Ce n'est pas à tort que les hommes attachent tant de prix à la liberté ; ce sentiment est dans leur nature, et aussi invincible que le désir même de vivre. Mais abusés par les passions, ils se forment une idée fautive de la liberté, et la cherchant où elle n'est pas, ils se jettent dans la servitude.

" Qu'est-ce donc que la liberté, puisqu'elle n'est ni l'indépendance, ni le libre arbitre ? La liberté selon sa notion la plus générale, est l'état d'un être que rien ne détourné de sa fin, ou n'empêche d'arriver à la perfection qui lui est propre.

" Les passions et la liberté s'excluent naturellement. Aussi tout homme qui transporte une passion violente est-il universellement considéré comme esclave, *impotens sui*. " Il n'est plus maître de soi, dit-on ; il n'a pas l'esprit libre, il est " incapable de raisonner, incapable d'entendre, " et qu'est-ce que cela, sinon la plus profonde et la plus dégradante servitude ? Mais les passions ne sont contenues que par les lois religieuses, dont la connaissance certaine ne se trouve que dans la société. Donc l'homme moral n'est libre que dans la société.

« Ainsi, dans la société religieuse, l'homme est libre lorsqu'il obéit pleinement au pouvoir spirituel, parce qu'alors il croit ou possède toutes les vérités nécessaires au développement de l'intelligence, et se conforme aux lois de l'ordre moral; et le remords qui le tourmente après leur violation ce pesant fardeau que l'âme ne soulève qu'avec douleur, est le poids des chaînes qu'il s'est imposées. Esclave des qu'il refuse d'obéir, il ne peut arriver à aucune vérité certaine, ni reconnaître aucun devoir certain; et ce ne sont pas des sociétés, ce ne sont pas des religions que ces sectes, où les esprits, n'obéissant qu'à leur propre faiblesse, se font à eux-mêmes leurs croyances, leurs lois, leur culte, leur Dieu, et se hâtent d'adorer, avant qu'ils aient disparus, tous les fantômes qui passent devant eux.

« Ce qui nous semble inouï dans l'histoire des peuples les plus dégradés, ce qui indique un degré de perversité intellectuelle dont on n'avait encore aucune idée, c'est le concert de tout un parti et sa hardiesse dans le mensonge. Jamais on ne combina l'imposture avec plus de profondeur et moins de remords, jamais on ne la proféra solennellement avec plus d'audace. Dans les journaux et les pamphlets, dans les chambres, est-il un seul fait que la faction (révolutionnaire) ne dénature selon ses intérêts? que n'invente-t-elle pas tous les jours? Calomnies, récits controvérsés, rien ne lui coûte. On la dément, elle insulte et répète ses assertions. Si elle attaque, elle soutient que c'est elle qui est attaquée. Prise en flagrant délit de conspiration et de révolte, à l'instant même elle crie qu'on l'opprime, qu'il n'y a plus de liberté, de sûreté pour les défenseurs du peuple. En 93, au moins, les bourreaux ne se plaignaient pas d'être victimes; le crime parlait son langage: on s'entendait dans la Convention. En enfer même on sait ce qui est vrai et ce qui est faux, on ne nie pas la vérité, on la brave. Mais ce n'est pas assez pour les êtres pervers que la révolution nous a faits. Ils ont créé dans l'enfer un autre enfer plus profond, plus ténébreux, où aucune vérité ne pénètre. La parole, n'éclaire plus, elle obscurcit; elle parcourt la terre, disant au mal, tu es le bien, et au bien, tu es le mal. Les peuples écoutent, ils hésitent, et la raison publique affaiblie, ploie sous le poids de l'imposture.

« Il y a, dans tout ce que les révolutionnaires disent aux peuples, un mépris inexplicable pour la raison de l'homme. On est quelquefois surpris de la hardiesse avec laquelle ils présentent comme d'incontestables vérités les plus ridicules extravagances. Mais ils savent que ce sont les passions qui les écoutent, et qu'on peut tout faire croire aux passions.

« Que la révolution soit le développement d'un germe qui se trouve dans tous les livres saints, c'est, en vérité, ce qu'on persuadera difficilement à notre Europe; il faudra que les lumières fassent encore beaucoup de progrès qu'elle comprenne comment les lois de la convention, du directoire et de l'empire, voire même les lois des cortès, ne sont qu'un commentaire de l'Évangile. Tous les hommes, riches et pauvres, faibles et puissants, sont égaux devant Dieu; qui en doute? s'ensuit-il qu'il n'existe entre eux d'autre distinction sociale que celle des vertus? Jean de Leyde et ses disciples entendaient, il est vrai, l'Évangile de la même manière que les libéraux de notre temps; mais il est vrai aussi que cette manière savante de l'entendre produisit des maux sans nombre, et couvrit l'Allemagne de ruines et de sang.

« Nous osons dire que c'eût été un grand bonheur pour la Westphalie que l'inquisition y eût existé à l'époque où les anabaptistes interprétaient l'Écriture sainte comme l'interprètent aujourd'hui les propagateurs des idées libérales et les partisans de la réforme politique. Les mots ne changent point la nature des choses, et la société a le droit de se défendre contre tout ce qui l'attaque. Lorsqu'on trouble la paix publique et qu'on soulève le peuple avec des doctrines, ces doctrines ne sont plus de simples opinions, mais des crimes. Au fond, ce que demandent les libéraux, c'est qu'on reconnaisse à leur profit, sous le nom de liberté, un droit universel de révolte; ce qui les oblige à renverser toutes les notions reçues, et les place dès lors en opposition perpétuelle avec le sens commun.»

(Passages divers, extraits de plusieurs publications réunies en un volume in-8o, sous le titre de *Nouveaux Mélanges*, par l'abbé F. de Lamennais; Paris, 1826.)

Citoyen Lamennais! J'ai vu, j'ai parcouru, j'ai admiré ce riche parterre que les mains aussi habiles que laborieuses de l'abbé de Lamennais cultivaient jadis avec tant d'amour et de succès. Mais, hélas! il est donc bien vrai qu'il n'y a rien de stable dans ce monde sublunaire! Une affreuse tempête a ravagé ce délicieux Eden. Ce désastre m'a rappelé l'harmonieuse poésie dont ma jeunesse écolière se berça :

Hélas! d'un ciel en feu les globules glacés
Ecrasent en tombant les épis renversés;
Le tonnerre et le vent déchirent les nuages;
Les ruisseaux en torrents dévastent leurs rivages.
O récolte! ô moissons! tout périt sans retour:
L'ouvrage d'une année est détruit dans un jour.

Mais laissons là les figures. De trop lamentables réalités affligent et désolent nos regards.
Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?

Le voici. C'est l'abbé de Lamennais qui vous l'apprendra, citoyens représentant du peuple!

« L'homme est tombé par l'orgueil. Dans l'insensé désir de s'égaliser à Dieu, il voulut ravir la science et ne conquit que l'erreur. Au lieu de s'élever, comme il s'en flattait, jusqu'au niveau du souverain être, toutes ses facultés se dégradèrent et il descendit au-dessous de la brute. La rébellion de ses sens devient le premier fruit de sa rébellion contre Dieu; son entendement se couvre de ténèbres. Suivez-le dans ses prodigieux égarements, cet homme déchû; il ne sait ni ce qu'il est, ni d'où il vient, ni où il va; ses devoirs ne lui sont pas moins inconnus que ses destinées. Il ignore tout, il s'ignore lui-même; il ignore jusqu'au crime pour lequel il est tourmenté. Comment donc l'expier ce crime énorme? Comment guérir cette profonde plaie? L'un et l'autre sont l'œuvre de la foi.»—(Extrait du livre précité.)

Voilà donc, citoyen, le secret du mal et le seul remède qui puisse le guérir. Souffrez que celui dont vous fûtes le confrère vous remette en mémoire ces paroles de saint Paul: «N'attristez pas l'esprit de Dieu, cet Esprit saint par lequel vous avez été marqué comme d'un sceau indélébile. Que Dieu éclaire les yeux de votre cœur, afin que vous sachiez qu'elle est l'espérance à laquelle vous êtes appelé.» Ainsi soit-il!

L'abbé J.-B.-E. PASCHAL.

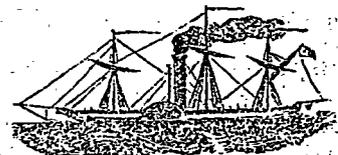
Annonces nouvelles de ce Jour.

Prix des passages du Queen réduits.—H. E. SCOTT.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 16 AOUT 1848.

Arrivée de l'Acadia.



NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 29 JUILLET.

Une partie de la dépêche Télégraphique qui suit, n'a été publiée qu'après que notre dernier numéro était sous presse.

L'Acadia est arrivé à Boston le 13 à 3 heures; il a laissé Liverpool le 29 juillet.

Irlande.—Les troupes arrivent de tout côté en Irlande. On suppose qu'il y a 30,000 hommes de troupes et 5000 constables dans les deux provinces menacées. *L'Habeas Corpus* est suspendu. £500 de récompense ont été offertes pour l'arrestation de Smith O'Brien et £300, pour celles de Meagher, Dilla et Doheney. Tous les imprimeurs de la *Nation* ont été arrêtés.

Il paraîtrait que les mécontents ont été temporairement intimidés. Un nombre considérable de personnes doivent être arrêtées. La plus profonde tranquillité régnait aux dernières dates. Dans le sud de l'Irlande, quelques collisions paraissent inévitables.

Le Lord lieutenant a émis une proclamation pour la suppression des Clubs qui continuent cependant à s'organiser.

Liverpool a été dans une grande excitation par suite de la présence d'un nombre considérable de partisans du rappel. 20,000 constables spéciaux ont été nommés.

On s'attend d'un moment à l'autre à voir les comtés du Sud s'insurger. L'Ouest et le Nord de l'Irlande sont moins agités. La *Nation* a été supprimée. Une flotte est près de Cork.

Ecosse.—De nombreuses arrestations pour trahison ont eu lieu à Edimbourg. Des assemblées incendiaires y sont continuellement tenues.

France.—Tout y est tranquille et aucun changement notable ne s'y est opéré depuis les dernières dates.

Danemark.—L'armistice n'est pas confirmé ; il n'y a pas eu encore de combat.

Autriche.—Ce pays est tranquille. La diète doit être ouverte prochainement. L'empereur doit revenir à Vienne.

Italie.—Tout est dans le *Statu quo* au siège de la guerre. Le roi de Naples menace d'envahir la Sicile.

Espagne.—Le mouvement montémoliniste est sans succès. Rien d'intéressant du Portugal.

La moisson sera bonne dans presque toute l'Europe.

Tranquillité dans l'Inde.

Nouveaux détails.

Londres 28 juillet.

Irlande.—Point d'insurrection jusqu'au 27. L'ouest et le nord sont comparativement exempts de la contagion, pour des raisons différentes. Les nouvelles reçues des clubs du comté du Roi et de presque tous le Connaught sont favorables en autant que la tranquillité y règne et qu'il n'y a aucun symptôme d'excitation. Il en est

différemment parmi la population des comtés du nord et du milieu du Leinster.

Le peuple y est d'une race énergique; les descendants des anglais sont comparativement riches et la grande majorité est catholique romaine. Le caractère de cette population et son organisation la rend moins facile à l'excitation sauvage de la race Celtique du Sud; elle est néanmoins anti-anglaise dans ses sentiments, et s'insurgera certainement si elle voit une chance de succès. Conséquemment, quoiqu'elle ne soit pas immédiate, une insurrection pourrait avoir lieu dans Louth, Westmeath, Dublin et Wicklow.

L'European Times dit, que durant la semaine dernière, Liverpool a été dans un grand état d'excitation en conséquence de l'aspect des affaires en Irlande, et du grand nombre de *repealers* et de confédérés qui résident dans cette ville. Leurs desseins ont engagé les autorités municipales à se préparer contre toute tentative de troubles. Les hommes de la police ont été portés à 3,500, et ont été exercés à la pratique du coutelas et du fusil. La force militaire a été grandement augmentée.

Smith O'Brien et d'autres chefs qui organisent maintenant des clubs dans le pays, doivent être ce soir arrêtés et conduits demain à Dublin si leur arrestation ne cause pas une insurrection. Les troupes arrivent sans cesse et partent pour le sud où le danger est le plus pressant.

Les nouvelles de ce matin sont vraiment alarmantes. Les chefs des confédérés paraissent assez être inscensés que de vouloir effectuer une insurrection qu'ils ont déjà même presque commencée. La crainte la plus grande règne partout. Le danger est imminent; mais le Lord Lieutenant est bien préparé et disposé à écraser promptement, s'il ne peut l'empêcher, une insurrection que des méchants travaillent à exciter.

De *L'European Times* du 29. L'état de l'Irlande est le sujet qui a absorbé toute l'attention pendant cette semaine. Les confédérés poussés par le désespoir ont maintenant levé le masque et déclaré sans équivoque leur intention de tuer toutes les troupes stationnées en Irlande et d'établir la république. Les menaces de ces gens ont ouvert les yeux à tous les vrais amis de l'ordre et de la vraie liberté. Il ne s'agit plus que du moyen à employer pour écraser la rébellion qui est presque commencée. On dit que Wexford penche pour la paix, mais les comtés de Tipperary, Kilkenny, Cork et Limerick sont sûrs pour l'insurrection.

L'alarme s'accroît d'heure en heure et on a perdu l'espoir d'éviter une horrible effusion de sang. Le Lord Lieutenant a émis

une proclamation plaçant Kilkenny et le reste des comtés de Cork et de Waterford sous la loi martiale. De grandes quantités d'armes ont, dit-on, été emportés de Dublin. Hyland le célèbre fabricant de piques a fermé sa fabrique. La question est maintenant de savoir si on obéira à la loi. Sir Charles Napier est arrivé à Cork avec un escadron de cinq gros vaisseaux. Au moment où nous écrivons l'Irlande paraît être sur un volcan. Les clubs de Dublin ont été dissous: leurs régimes ont été commis à la garde d'hommes sûrs et déposés dans un lieu à l'abri de toute recherche. C'est dans le sud que l'insurrection commencera. A Clonmel, Waterford et Tipperary, il semble exister un esprit d'opposition au gouvernement qui ne peut être étouffé que par une effrayante effusion de sang.

Angleterre.—A Londres, Liverpool et Edimbourg, il s'est tenu des assemblées dans le dessein d'exciter le peuple de l'Irlande à se porter à des actes de violence. Des personnes engagées dans la fabrication clandestine et la vente de lances ont été arrêtées à Liverpool. A Edimbourg, MM. Henry Rankin, Arch. Walker et John Cummings ont été emprisonnés sous accusation de sédition. Mais toutes les précautions sont prises contre les tentatives des factieux.

On dit maintenant que O'Brien, Meagher, Dillon, O. Gorman et Kane sont au-delà de Carrick-on-Suir dans le comté de Tipperary entourés d'une armée de paysans déterminés à combattre pour leur liberté.

Italie.—Des nouvelles disent que quatre légations se sont déclarées contre le Pape, les unes pour s'unir à la Toscane, les autres à l'Italie Supérieure. Un gouvernement provisoire a été établi à Bologne.

Liverpool.—Prix des Céréales le 29 juillet. Farine de l'Ouest 30s. du Canada et Philadelphie 28s. à 29s.

France.—M. Proudhon a proposé de retrancher du préambule de la constitution les mots "en présence de Dieu." Le bureau dont M. Proudhon fait partie, a rejeté cette proposition avec indignation.

Etats-Unis.—New-York 15 août. Nous venons de recevoir des nouvelles de la Nouvelle Orléans en date du 9 et de Vera-Cruz jusqu'au 2 du courant. Parades n'avait pas encore été arrêté. Le gouvernement est pressé de rappeler Bustamante et de s'enquérir pourquoi on a laissé Parades s'échapper.

Washington 14.—M. Butler a envoyé une carte à M. Benton à cause d'expressions employées par ce dernier. La police informée de ce fait a arrêté ces deux messieurs qui ont été mis en liberté après avoir

donné leur parole d'honneur de ne commettre aucune infraction de la paix.

— Une assemblée Irlandaise à laquelle assistait l'évêque Hughes a eu lieu hier au soir. \$5700 ont été souscrites.

On a fait courir le bruit hier, que les troupes avaient été appelées en conséquence de l'Assemblée Irlandaise qui devait se tenir à Montréal le 14; c'est encore une histoire fabriquée on ne sait par qui, ni dans quelle intention. Le *Pilot* dit que l'assemblée a été remise par suite de menaces faites par des hommes impraticables et méchants, de faire de l'opposition et de donner à cette assemblée un autre caractère que celui que les personnes qui l'ont convoquée avaient en vue. La *Gazette de Montréal* dit que l'assemblée n'a pas eu lieu par suite du refus fait par le maire de Montréal de présider comme il l'avait promis.

ÉCOLE DE M. JUNEAU.

Jeudi dernier, a eu lieu l'examen des Elèves de M. F. Juneau, Instituteur demeurant au faubourg St. Roch de cette cité. Nos occupations nous ont empêché d'y assister; néanmoins nous tenons de personnes, que les élèves ont subi un examen sévère sur la lecture, l'histoire, la grammaire, l'analyse, l'arithmétique et de manière à faire honneur et à eux-mêmes et à leur zèle et habile instituteur. Depuis longtemps nous connaissons l'école tenue par M. Juneau; nous avons occasion de la visiter tous les ans, et nous n'hésitions pas à dire que cette école tient le premier rang avec l'école des frères. M. Juneau par son éducation, ses connaissances, sa respectabilité, son zèle et son dévouement, est un de ces quelques instituteurs qui honorent et appellent le respect sur la noble profession de l'enseignement, que tant d'autres rendent méprisable.

Les honorables L. H. LAFONTAINE et R. B. SULLIVAN, sont arrivés samedi de Washington à Montréal.

Mercredi dernier, un nommé Jamison fut condamné à \$3 d'amende sous les circonstances suivantes:—Mr. Smith de la rue St. Paul, ayant perdu sa feuille du *Herald* plusieurs matins consécutifs, s'en plaignit aux propriétaires. Ceux-ci prirent les moyens de surveiller et réussirent à saisir l'accusé sur le fait, volant le journal de M. Smith. Les magistrats ont trouvé que le journal n'était pas mis suffisamment dans l'intérieur des bâtisses de M. Smith, pour considérer l'action comme larcin, et infligèrent la punition susmentionnée.—*Minerve*.

JOHN MITCHELL.—Un correspondant du *Herald* de New-York qui a parlé lui-même à une personne qui a vu Mitchell à la Bermuda, il y a une quinzaine de jours, nous informe qu'il était bien alors. Il a un espace assez étendu pour se promener pour l'avantage de sa santé, il porte encore ses propres hardes et ne travaille pas. Il est traité sous tous les rapports comme un gentil-homme. Personne ne peut lui parler. Tous les Irlandais tenant des emplois du gouvernement ont été démis. Il est permis à Mitchell d'avoir des livres, mais pas de plumes ni papier. Il ne paraît pas abattu.

L'Assemblée Irlandaise qui devait avoir lieu lundi au soir, à Montréal, a été remise par suite de difficultés survenues entre ceux qui l'ont convoquée.

(*Morning Herald*.)

DÉPART DES STEAMERS ANGLAIS.

DE LIVERPOOL

CAMBRIA.....	5 août,	à	New-York.
BRITANNIA.....	12 "	à	Boston.
NIAGARA.....	19 "	à	New-York.

MARIAGE.

A Montréal le 12 août, par Messire H. Dorion, Curé de Drummondville, A. A. Dorion, Ecr. avocat, à Delle, Marie-Anne-Iphigénie, fille aînée de J. B. Curtius Tresler, Ecr., M. D.

DÉCÈS.

Hier après-midi, F. E. Garant, écuyer, marchand, à l'âge de 42 ans.
Au faubourg St. Jean, à l'âge de 40 ans et 10 mois, Dame Marie-Magdeleine Pagot, épouse de Sieur John-Samuel Hill. Ses funérailles ont eu lieu à l'Hôpital-Général, ce matin.
A Montréal le 13 du courant, Dame Marie-Rachel Travé dit St. Romain, épouse de Mr. Joseph Jobin, âgée de 56 ans et 5 mois.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

Alexandre Lafrance, RELIEUR.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné pour l'exercice de son métier de Relieur et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.
Québec, 14 Août 1848.

ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront reçues jusqu'au 20 du courant, à l'Office du soussigné, pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison à être construite à la Pointe-Lévy.

C. BAILLAIRGE,
Architecte.

Québec, 11 août 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

PROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eltonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE,
Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.
PORTER de Londres de *Hibbert*, do do.
CIDRE de première qualité. do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

A LOUER.

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartements, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.
A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MURN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

IMPRIMERIE

de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

- Livres, Catalogues,**
 - Pamphlets, Factums,**
 - Circulars d'Encan,**
 - Lettres de funérailles.**
- &c., &c.

Exécutés sous le plus court délai, à des prix très réduits.

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GÉNÉRALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

U. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

A VENDRE.

A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.

Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

Attention ! Attention !! Attention !!!

AVIS

AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.

RÉSOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendiés de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément aux règlements du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera; et qu'à cette fin le délai accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE,

Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de M^{re}. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

quelques copies du premier semestre de

L'AMI de la RELIGION et de la PATRIE,

contenant

l'Ante-Christ,

Roman en 2 vols.

PAR JULES de TOURNEFORT.

Pensées sur le Christianisme,

PAR M. DROZ.

RÉCITS SUR LA

REVOLUTION FRANÇAISE,

du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR

l'Insurrection de Paris,

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, seront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies.—Prix : 6s-3d.
Québec, 2 août, 1848.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez le soussigné. Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurielle, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chausseries, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

21 avril 1848.

ANDRÉ BURN.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

PETIT GUIDE DU

JEUNE NOTAIRE,

ou

Compilation de la " Coutume de Paris," du "Parfait Notaire" et du style parfait des Notaires.

AVEC TOUTES LES FORMULES LES PLUS NÉCESSAIRES.

par **EUGÈNE L'ECUYER,** Notaire.

Sous le Patronage de la Chambre des Notaires de Québec.

Le tout formera un volume de 350 pages au moins. Prix 10s.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE REVED. P. CHINIQUEL.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FREE, à des prix très réduits.

P. MARCEAU,
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

Cours de Botanique.

LE soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

**NOUVELLE
METHODE
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE**

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHIKAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Sous La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

**HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.**

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
POINT DE SECOND PRIX.
Québec, 24 décembre, 1847.

**PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,**

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Côté & Cie.; J. et O. Crémazio; Fréchette et frère.

**Institut Canadien
DE QUEBEC.**

**Appel aux Artisans et aux
Ouvriers.**

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger, vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux **ARTISANS et OUVRIERS** de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11^e février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

**Premier arrivage d'Europe,
Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice**

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

- **Aussi,**

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.
Québec, 25 avril 1848: J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCII,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER,

Rue Desfossez
ST. ROCII,
Quebec.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,**

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de **TABLES à CARTES, à DINER** et autres, de tous genres, **CHAISES d'ACAJOU, COUCHES** de la dernière élégance, **SOFAS, CHAISES d'AISANCE**, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des États-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la **GRANDE-BRETAGNE** et d'**IRLANDE**, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus **RECHERCHE** sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mouselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barragés français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.

AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des États-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arriere de l'Établissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.